



Le JOURNAL

JUILLET 2024

www.saintbarnabesud.ca



Fête du Canada – 1^{er} juillet 2024

Camps sportifs



du 1^{er} juillet au 16 août 2024



Passage de cyclistes – 1^{er} juillet 2024

Collecte des gros rebuts

10 juillet 2024



Ici se trouvent des employés

Accueillants

Bienveillants

Sans jugement

Municipalité engagée

À l'intérieur ce mois-ci :

- | | |
|--|--------------------------|
| 03 Calendrier | 14 Fête familiale |
| 04 Messages aux citoyens | 15 Procès-verbal |
| 08 Offre d'emploi / FADOQ / Loisirs | 22 Régie Incendie |
| 09 Tournoi de Spikeball | 23 RIAM |
| 11 Biblio | 24 Communiqués |
| 13 Herbe à poux | Et plus ! |

Le JOURNAL de Saint-Barnabé-Sud

Tous vos articles devront nous parvenir au bureau municipal avant le 10 de chaque mois pour la parution du mois suivant
165, rang Michaudville • info@saintbarnabesud.ca



Formons un tout pour notre avenir

MUNICIPALITÉ DE Saint-Barnabé-Sud



Alain Jobin

Maire

Président du conseil d'administration Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains
Président du conseil d'administration Régie d'aqueduc Richelieu-Centre

Délégué à la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains



Johanne Picard

Conseillère

Déléguée substitut à la Régie d'Acton et des Maskoutains



Dominique Lussier

Conseillère

Mairesse Suppléante
Déléguée des loisirs, des sports et de la culture



Jean-Sébastien Savaria

Conseiller

Délégué à la Régie d'Aqueduc Richelieu-Centre
Délégué substitut; à la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains



Gabriel Lapointe

Conseiller

Délégué au service de la voirie et des cours d'eau



Marcel Therrien

Conseiller

Délégué au service de la voirie et des cours d'eau
Délégué de la MADA
Délégué responsable des dossiers patrimoniaux
Délégué de la politique familiale

Yves Guérette

Conseiller

Délégué à la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains

BUREAU MUNICIPAL

Téléphone : 450 792-3030

Site internet : www.saintbarnabesud.ca

Courriel : info@saintbarnabesud.ca

Directrice-générale et greffière trésorière : Linda Normandeau : poste 1
Adjointe administrative – comptabilité : Marie-Eve Colas..... poste 2
Adjointe administrative : Laetitia Feller poste 0
Inspecteur municipal : Francis Grégoire : poste 3

INSPECTEUR MUNICIPAL, URBANISME ET PERMIS

.....450 792-3030 poste 4

CONTRÔLE ANIMALIER

Société protectrice des animaux Drummond :Sans frais : 1 855 472-5700

CENTRE MULTIFONCTIONNEL - 233, rang de Michaudville

Pour réservation contactez le bureau municipal : 450 792-3030 poste 0

.....ou info@saintbarnabesud.ca

PRESBYTÈRE – 931, St-Édouard, Saint-Jude : 450 792-3943

LOISIRS

..... loisirs@saintbarnabesud.ca

Comité: Andréa Graveline, présidente – Dominique Lussier, vice-présidente –
Kassandra Roy, secrétaire – Tommy Beaudry, trésorier

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE450 792-3030 Poste 6

Heures d'ouverture :

MERCREDI 18 H 30 À 20 H – SAMEDI 9 H 30 À 11 H

Responsable : Mélina Doyon 450 502-8448

AUTRES SERVICES

Bureau de poste Saint-Barnabé-Sud : 450 792-3441

Régie d'Aqueduc : 450 792-2001

Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains,

matières résiduelles : 450 774-2350

Dépôt des matières recyclables :1880, rue Brouillette, Saint-Hyacinthe

MRC Maskoutains : Administration générale : 450 774-3141

Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains :

Directrice générale : Andrée-Anne Beauregard courriel : dg@ripinm.ca

Directeur du service incendie : courriel : direction@ripinm.ca

URGENCES SEULEMENT **911**

S.V.P. Faire parvenir vos documents à publier AVANT le 10 de chaque mois pour la parution du mois suivant.

Crédit photos : Sophie Caron

JUILLET 2024

	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
		1 PASSAGE CLUB CYCLISTE CAMP SPORTIF BASKETBALL PÉTANQUE 19h FÊTE DU CANADA BUREAU MUNICIPAL FERMÉ	2 CAMP SPORTIF BASKETBALL SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL 19h.30	3 CAMP SPORTIF BASKETBALL RECYCLAGE (bac vert) BIBLIO 18h.30 à 20h PÉTANQUE 19h	4 CAMP SPORTIF BASKETBALL ORGANIQUE (bac brun) PICKLEBALL 19h	5 CAMP SPORTIF BASKETBALL TOURNOI DE SPIKEBALL Fin des inscriptions	6 MATINÉES GOURMANDES À SAINT-DAMASE BIBLIO 9h.30 à 11h
7		8 TAXES MUNICIPALES : 4 ^E VERSEMENT CAMP SPORTIF BASKETBALL PÉTANQUE 19h	9 CAMP SPORTIF BASKETBALL	10 COLLECTE GROS REBUTS DÉCHETS (bac noir) BIBLIO 18h.30 à 20h PÉTANQUE 19h	11 CAMP SPORTIF LIGUE BASKETBALL ORGANIQUE (bac brun) PICKLEBALL 19h	12 CAMP SPORTIF BASKETBALL	13 TOURNOI DE SPIKEBALL Des 10h BIBLIO 9h.30 à 11h
14		15 CAMP SPORTIF LIGUE BASKETBALL PÉTANQUE 19h	16 CAMP SPORTIF LIGUE BASKETBALL	17 CAMP SPORTIF LIGUE BASKETBALL RECYCLAGE (bac vert) BIBLIO 18h.30 à 20h PÉTANQUE 19h	18 CAMP SPORTIF LIGUE BASKETBALL ORGANIQUE (bac brun) PICKLEBALL 19h Biblio congé estival jusqu'au 6 août inclus	19 CAMP SPORTIF LIGUE BASKETBALL	20 BIBLIO FERMÉE
21		22 PÉTANQUE 19h	23 CAMP SPORTIF LIGUE BASKETBALL	24 DÉCHETS (bac noir) BIBLIO FERMÉE PÉTANQUE 19h	25 ORGANIQUE (bac brun) PICKLEBALL 19h	26 CAMP SPORTIF LIGUE BASKETBALL	27 BIBLIO FERMÉE
28		29 PÉTANQUE 19h	30 PÉTANQUE 19h	31 RECYCLAGE (bac vert) BIBLIO FERMÉE PÉTANQUE 19h			
	30						



NUMÉRO D'URGENCE TRAVAUX PUBLICS SEULEMENT



Fuite et fermeture
d'eau



Problème d'égout



Entrave à la circulation

En dehors des heures ouvrables de bureau :

450 792-3030 poste 5014

ATTENTION ATTENTION

Veillez prendre note que le **poste 5014**
n'est que pour des **URGENCES QUI**
NÉCESSITENT DES DÉPLACEMENTS
IMMÉDIATS en travaux publics.

Heures d'ouverture du bureau municipal



Du lundi au jeudi
de 8 h à 12 h 30
et 13 h à 16 h 30

BARILS RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE

Favorisant un arrosage écologique et respectueux de l'économie d'eau, la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud a fait l'acquisition de barils récupérateurs d'eau de pluie dans le but de les mettre à la disposition des citoyens.

Les barils équipés d'un robinet sont disponibles au coût de 57,65\$ s'il s'agit de votre premier achat (il vous est laissé à moitié prix). Si vous aviez déjà profité du rabais l'an passé, le coût du baril est alors de 115,25\$ (prix coûtant). Pour vous en procurer un, vous devez contacter le bureau municipal par téléphone : 450 792-3030 p. 0 ou par courriel : info@saintbarnabesud.ca.

Une preuve de résidence est demandée.

Cette acquisition a été rendue possible grâce à un processus d'achat groupé entre la Régie d'Aqueduc Richelieu-Centre et certaines municipalités participantes.



Livre du 175^e

Il nous en reste quelques-uns, vous pouvez donc encore en acheter un au prix de 100 \$.
Un livre unique et magnifique !

Éditions du livre du 150^e

Vous ne vous êtes pas procuré celui du 150^e anniversaire ?

Sachez qu'il en reste des exemplaires que vous pouvez vous procurer au bureau municipal au coût de 20 \$, vous n'avez qu'à le demander.



TAXATION 2024

Pour toute question relative à votre compte de taxes foncières, veuillez contacter Madame Marie-Eve Colas, responsable de la taxation, par courriel : adm@saintbarnabesud.ca ou par téléphone : 450 792-3030 poste 2



Versement	Date des paiements de taxes foncières
Le premier versement	Le ou avant le 27 février 2024 <input checked="" type="checkbox"/>
Le deuxième versement	Le ou avant le 24 avril 2024 <input checked="" type="checkbox"/>
Le troisième versement	Le ou avant le 30 mai 2024 <input checked="" type="checkbox"/>
Le quatrième versement	Le ou avant le 8 juillet 2024
Le cinquième versement	Le ou avant le 11 septembre 2024
Le sixième versement	Le ou avant le 23 octobre 2024

Les modes de paiement acceptés sont par paiement direct (selon les institutions ayant la municipalité parmi sa liste de fournisseurs), par chèque ou en argent comptant, par paiement Interac au bureau municipal, ou par virement Interac (en faisant la demande par courriel : adm@saintbarnabesud.ca)



Avis de motion

CODE D'ÉTHIQUE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Lors de la séance du conseil municipal du 4 juin 2024, conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec, un avis de motion a été donné par Madame Dominique Lussier qu'elle présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, le projet de Code d'éthique révisé des employés municipaux, version 2024.

Donné à Saint-Barnabé-Sud ce 5 juin 2024

Linda Normandeau,
Directrice générale et greffière-trésorière



Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé **lundi 1^{er} juillet 2024** pour la Fête du Canada.


**JOYEUSE FÊTE
NATIONALE DU
CANADA À VOUS**

Que ce soit une journée d'unité
et de fierté nationale pour tous.

NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES

VOUS ÊTES UN NOUVEAU PROPRIÉTAIRE, RECEVREZ-VOUS UN NOUVEAU COMPTE DE TAXES ?

Un compte des taxes est habituellement produit en début d'année. Vous ne recevrez donc pas un nouveau compte à votre nom, à la suite de l'acquisition de votre propriété.

VISITE CHEZ LE NOTAIRE

Normalement, lorsque vous signez votre contrat chez le notaire, celui-ci vous informe des montants de taxes à payer et des échéances pour l'année en cours. Si tel n'est pas le cas, il suffit de nous contacter, nous vous donnerons l'information ainsi qu'une copie de votre compte de taxation.

A NOTER !

Les taxes municipales se rattachent à l'immeuble et non au propriétaire. C'est pourquoi, si des soldes de taxes demeurent impayés, vous en serez responsable en tant que propriétaire.



Pour toute question relative à votre compte de taxes foncières, veuillez contacter Madame Marie-Eve Colas, responsable de la taxation, par courriel : adm@saintbarnabesud.ca ou par téléphone : 450 792-3030 poste 2.



*Formons un tout
pour notre avenir*

Depuis 1840

Communiqué

AFFICHAGE INAPPROPRIÉ

Bonjour à tous,

Vous avez été nombreux à nous contacter dans les derniers jours, concernant un affichage inapproprié et faisant référence à un symbole nazi qui est affiché sur un immeuble sur notre territoire municipal.

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de nous faire part de cette situation et de votre désarroi, qui est assurément partagé par bon nombres d'entre nous aujourd'hui.

Cependant, nous tenons à vous rassurer que la municipalité est en action face à cette situation.

Nous prenons actuellement les mesures nécessaires pour que tout affichage haineux soit retiré, et que ce genre d'évènement ne se reproduise pas.

Nous considérons, également, inacceptable ce genre de promotion et cela dépasse largement toute acceptabilité et toute forme de libre expression.

Nous demeurons disponibles pour toute autre communication de votre part,

Meilleures salutations,

Linda Normandeau, directrice générale

Courriel : dg@saintbarnabesud.ca

Téléphone : 450 792-3030 poste 1

AVIS IMPORTANT CONCERNANT L'UTILISATION EXTÉRIEURE DE L'EAU POTABLE Règlement numéro 03-2020

La municipalité de Saint-Barnabé-Sud ainsi que la Régie aqueduc Richelieu-Centre, demande la collaboration des citoyens afin qu'ils diminuent leur consommation en eau à l'arrivée des périodes de possibles canicules. **Nous aimerions vous rappeler certains points importants du règlement numéro 03-2020 sur l'utilisation et l'économie de l'eau potable.**

Interdiction d'arroser

L'autorité municipal compétente chargé de l'application du règlement peut, pour cause de sécheresse, de bris majeurs de conduites municipales du réseau de distribution et lorsqu'il est nécessaire de procéder au remplissage des réservoirs municipaux, par avis public, interdire dans un secteur donné et pendant une période indéterminée, à toute personne d'arroser des pelouses, des arbres et des arbustes, de procéder au remplissage des piscines ainsi que de laver les véhicules ou d'utiliser de l'eau à l'extérieur, peu importe la raison.

Toutefois, cette interdiction ne touche pas l'arrosage manuel des potagers et des plantes comestibles, en terre ou en pot et des jardins.

Dans le cas de nouvelles pelouses, de nouvelles plantations d'arbres ou d'arbustes ou de remplissage de nouvelle piscine, une autorisation peut être obtenue de l'autorité compétente si les circonstances climatiques ou les réserves d'eau le permettent.

HORAIRE DES PERMISSIONS D'ARROSAGE SELON L'ADRESSE

L'arrosage de la pelouse :

- Le lundi pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse se termine par 0 ou 1;
- Le mardi pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse se termine par 2 ou 3;
- Le mercredi pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse se termine par 4 ou 5;
- Le jeudi pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse se termine par 6 ou 7
- Le vendredi pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse se termine par 8 ou 9;

Période d'arrosage des autres végétaux :

- Les lundis, mercredis et vendredis pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse se termine par 0, 1, 4, 5 et 9
- Les mardis, jeudis et samedis pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse se termine par 2, 3, 6, 7 et 8

L'arrosage manuel de la végétation :

L'arrosage manuel à l'aide d'un tuyau muni d'un dispositif à fermeture automatique, d'un jardin, d'un potager, d'une boîte à fleur, d'une jardinière, d'une plate-bande, d'un arbre et d'un arbuste est permis en tout temps, sauf lors d'avis exceptionnels donnés par la Régie. *

* En cas d'interdiction complète d'arrosage, la municipalité suggère fortement d'utiliser la plage horaire inscrite plus haut, tout en prenant soin d'arroser très tôt le matin, entre 3 h et 6 h et/ou en soirée, entre 20 h et 23 h.

Nous incitons fortement les citoyens à utiliser un mode d'arrosage environnementale par la récupération d'eau de pluie.

Au besoin, la Régie se réserve le droit d'annoncer une interdiction d'utilisation de l'eau à des fins non essentielles (arrosage de pelouse, lavage de voiture, etc).

En modérant notre consommation d'eau potable, nous éviterons des interdictions plus sévères. Votre collaboration est précieuse.

Bonne saison estivale !





Offre d'emploi

INSPECTEUR MUNICIPAL EN URBANISME ÉMISSION DES PERMIS

La Municipalité de Saint-Barnabé-Sud est à la recherche d'un candidat pour le poste d'inspecteur municipal en urbanisme, pour combler un mandat de deux (2) jours par semaine sur une base régulière. Bienvenue aux personnes retraités.

Sommaire des responsabilités :

- Sous la responsabilité de la directrice générale, le ou la titulaire de ce poste est l'officier municipal responsable du respect des règlements d'urbanisme en vigueur.
- Il doit faire les vérifications nécessaires pour répondre aux diverses demandes des citoyens en lien avec les émissions de permis et de certificats.
- Recevoir, analyser et émettre les permis et certificats en lien avec les règlements d'urbanisme de la municipalité;
- Renseigner les citoyens sur la réglementation municipale en vigueur;
- Effectuer des visites d'inspection afin de s'assurer du respect des règlements et des lois (en matière d'urbanisme et d'environnement);
- Émettre les avis d'infraction et agir à titre de responsable dans certains dossiers de Cour municipale;
- Produire les rapports et documents administratifs demandés;
- Animer et préparer les réunions du Comité consultatif d'urbanisme;
- Effectuer toutes autres tâches jugées pertinentes en lien avec le poste occupé.

Qualifications et profil recherché :

- Formation reconnue dans le domaine (technique d'aménagement et d'urbanisme – toute expérience équivalente sera considérée);
- Maîtrise du français écrit et parlé;
- Connaissance des logiciels de la suite Office;
- Bonne connaissance de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;
- Bonne connaissance du Q-2, r. 22;
- Sens de l'organisation du travail;
- Esprit d'équipe et attitude positive;
- Avoir une approche courtoise avec les citoyens et faire preuve de discrétion, respect des normes de confidentialité;
- Posséder au moins deux (2) ans d'expérience pertinente est un atout.

Conditions de travail : Poste permanent avec horaire basé sur deux jours semaine avec possibilité de trois jours par semaine sur une base permanente.

Salaires et conditions : selon la politique en vigueur et selon l'expérience. Embauche urgente.

Pour postuler : Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l'attention de Madame Linda Normandeau, directrice générale, 165, rang de Michaudville, Saint-Barnabé-Sud, QC, J0H 1G0 ou par courriel à l'adresse : dg@saintbarnabesud.ca.



Voici les activités offertes par la FADOQ SAINT-BARNABÉ-SUD!



Les activités telles que par exemple, soirées danse, bingo et vie active reprendront en septembre.



PÉTANQUE
tous les lundis et mercredis soirs dès 19 h.

INFO : Anne Cadorette 450 792-3901
annecadorette@hotmail.com

BADMINTON LIBRE

La session de badminton libre, 19 h à 20 h, est en pause et reprendra le 11 septembre prochain.

Bon été à tous !

Nous sommes à la recherche d'un **deuxième responsable** pour le groupe de 19 h à 20 h !

Pour ceux qui sont intéressés d'y participer, ou d'être responsable du groupe, contactez le bureau municipal au 450 792-3030 poste 0 ou par courriel à info@saintbarnabesud.ca.



INVITATION À UNE AVENTURE FAMILIALE À LA FERME

La Société d'Agriculture de la Vallée des Maskoutains vous invite
à une Aventure familiale à la ferme:
une journée, mille découvertes agroalimentaires.

DIMANCHE 11 AOÛT ENTRE 11 H ET 16 H

Aux Délices Campagnards, 1007, rang Salvail Sud, à La Présentation

Jeux gonflables, animaux de ferme, chevaux, circuit éducatif à la ferme, parcours en laisse avec poneys
et ânes, expositions et dégustations gratuites de produits du terroir et de maïs sucré, présence de **Kiro le clown**,
visite d'une nouvelle étable en bien-être animal pour l'élevage de veaux et beaucoup plus.

**BEAU TEMPS - MAUVAIS TEMPS
ON VOUS ATTEND - GRATUIT**



UNE PRÉSENTATION DE



PARTENAIRES MAJEURS



LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE SAINT-BARNABÉ-SUD

TOURNOIS DE SPIKEBALL

13 JUILLET 2024

DÉBUT À 10 H

12 ÉQUIPES DÉJÀ INSCRITES !

**Date limite d'inscription de votre équipe
prolongée au 5 juillet ! Faites vite !**

**Rendez-vous au terrain de sports
(265, rang de Michaudville)**

**En cas de mauvais temps, le tournoi se
déroulera à l'intérieur du Centre
multifonctionnel - 233, rang de Michaudville)**

**NOURRITURE ET BREUVAGES
À VENDRE SUR PLACE
Gatorade, chips, hotdogs etc
(argent comptant uniquement)**

**APPORTEZ VOS CHAISES,
COUVERTURES DE PICNIC ETC..**



Inscriptions : 450 701-9626 ou yoan.mlabbe@live.ca ou
par Messenger sur Facebook (Entraînement Mario Beaulac
ou sur le site Internet www.entrainementmb.com).

Appel aux ados et pré-ados !



Votre avis est important

Malgré nos efforts à proposer des activités variées, l'absence de participation nous force à nous interroger sur ce qui pourrait être amélioré.

Le but est avant tout de vous offrir des occasions de bouger, de créer, de réfléchir, d'élaborer des stratégies et bien plus, tout en vous amusant.

Vous avez la parole

Nous faisons appel à vous, ados et pré-ados de Saint-Barnabé-Sud et environs. Par téléphone, par courriel, via Facebook, un p'tit mot glissé dans notre boîte dépôt (à gauche de l'entrée intérieure du bureau municipal), une visite au bureau municipal – on prend toute suggestion au sérieux !

Des idées à n'en plus finir

Grâce aux bénévoles du comité des Loisirs et de la bibliothèque ainsi que nos partenaires tels que Mario Beaulac Entraînement et la MDJ des Quatre-Vents, les activités suivantes vous ont été proposées ces dernières années :

- Spikeball
- Basketball
- Lasertag
- Jeux de société
- Badminton
- Pickleball
- Bricolages
- Contes
- Petits entrepreneurs
- Marche à pied

Maintenant la parole est à vous, on attend vos suggestions. Contactez-nous ! On va travailler encore plus fort pour animer Saint-Barnabé-Sud.

Tours cyclistes



Nous tenons à vous informer du passage de plusieurs équipes de cyclistes sur notre territoire durant les mois de juillet et août.

Comme chaque année, nous vous rappelons que la prudence est de rigueur tant pour les usagers de la route que pour les piétons !

Club cycliste de la Montérégie : 1^{er} juillet et 21 août
Randonnée du Souvenir – Thierry Leroux : 24 août
Le vélo SP : 25 août

Les Perséides en 2024

L'édition 2024 des Perséides devrait bénéficier de très bonnes conditions du point de vue astronomique.

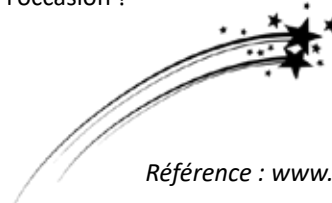
Le maximum « traditionnel » de cette pluie est attendu entre 9 et 12 heures (heure de l'Est) le 12 août, ce qui tombe en plein jour pour l'Amérique du Nord.

Compte tenu de l'heure prévue du maximum, **la nuit la plus favorable dans l'est du Canada sera celle du 11 au 12 août**.

La nuit précédente et la nuit suivante seront également intéressantes si la météo ne collabore pas.

Sous un ciel raisonnablement noir, bien transparent et sans pollution lumineuse, on pourra espérer des taux approchant les 50 météores à l'heure le matin du 12 août.

Souhaitons-nous du beau temps et un ciel bien dégagé pour l'occasion !



Référence : www.espacepourlavie.ca.



Formons un tout
pour notre avenir

Depuis 1840

Bibliothèque DE SAINT-BARNABÉ-SUD

Bibliothèque - congé estival

Veillez prendre note que la bibliothèque municipale sera fermée pendant les vacances de la construction, soit du **18 juillet au 6 août inclus**. Profitez-en pour faire le plein de lectures avant le congé !

JUILLET

NOUVEAUTÉS DE LA BIBLIO



251, rang Michaudville | 450 792-3030 poste 6

Heures d'ouverture : les mercredis de 18 h 30 à 20 h et les samedis de 9 h 30 à 11 h

Inscription : Gratuite, pour tous les résidents de la municipalité

Emprunts : Maximum de 10 documents, pour une durée de 3 semaines.

Catalogue de la bibliothèque : www.librarything.fr/catalog/bibliobarnabe

Si vous avez des questions, que ce soit sur l'utilisation du catalogue, faire une demande d'achat ou une réservation, vous pouvez écrire à bibliobarnabe@gmail.com.

Camps sportifs

ACADÉMIE BASKETBALL EMB

1^{er} au 5 juillet 2024 : 5^{ème} et 6^{ème} année
8 au 12 juillet 2024 : secondaires 1 et 2
5 au 9 août 2024 : secondaires 1 et 2
12 au 16 août 2024 : cadettes et
juvéniles

165 \$ + taxes
par semaine

Au gymnase de l'école
265, rang Michaudville

ACADÉMIE BASKETBALL EMB

Du 15 au 19 juillet 2024, toute la
semaine de 8h à midi. Ouvert aux
joueurs de la 4^{ème} à la 6^{ème} année.

165 \$
+ taxes

Au gymnase de l'école
et terrain de sport
municipal
265, rang Michaudville



Contact :
Mario Beulac – beulac98@hotmail.com
www.entrainementmb.com

Une 11^e édition pour les Matinées gourmandes !



DE JUIN À NOVEMBRE
**UN MARCHÉ PHYSIQUE,
DES SAVEURS D'ICI !**

Venez rencontrer les producteurs
et transformateurs de la région !

SAINT-DAMASE // 6 JUILLET, DE 9 H À 13 H

SAINTE-MARIE-MADELEINE // 17 AOÛT, DE 9 H À 13 H

SAINT-HYACINTHE (JARDIN DANIEL A. SÉGUIN) // 7 SEPTEMBRE, DE 9 H À 15 H

SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT // 19 OCTOBRE, DE 9 H À 13 H

SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU // 16 NOVEMBRE, DE 9 H À 13 H

WWW.MATINEES-GOURMANDES.COM |

Saint-Hyacinthe, le 1^{er} mai 2024 – Au grand bonheur de tous, les Matinées gourmandes sont de retour pour une 11^e édition ! Cette année encore, vous y ferez la rencontre de plusieurs producteurs et transformateurs de la région en plus de faire de savoureuses dégustations, le tout dans une ambiance festive pour toute la famille.

Nouveauté 2024 ! À chaque Matinée, une zone terrasse sera aménagée où vous pourrez déguster une toute nouvelle offre : un menu lunch cuisiné à partir de certains produits des producteurs participants.

Les marchés physiques auront lieu dans 5 municipalités de la MRC des Maskoutains pour un total de 6 matinées. Il sera donc possible d'y faire la dégustation et l'achat de produits locaux directement auprès des producteurs ou transformateurs participants. N'oubliez pas de demander votre carte fidélité à votre arrivée !

Rappelons que cet événement est rendu possible grâce au Fonds de développement des territoires et au Fonds régions et ruralité de la MRC des Maskoutains. Tous les détails entourant cette 11^e édition sont disponibles sur le site officiel www.matinees-gourmandes.com et sur la page Facebook des Matinées gourmandes et de la MRC des Maskoutains.

Cette année encore, encourageons nos producteurs et transformateurs de la région !

Herbe à poux : gare aux allergies !

Dès le mois de juillet jusqu'aux premières gelées d'automne, la fleur de l'herbe à poux produit du pollen provoquant ainsi des réactions allergiques.

De très nombreuses personnes réagissent, parfois fortement au pollen de l'herbe à poux. Compte tenu de ses effets néfastes, nous demandons aux citoyens de l'éliminer.

Il est assez facile et rapide pour chacun de faire le tour de son terrain, et ainsi éviter bien des symptômes à sa famille et à ses voisins !

Saviez-vous que l'Ambrosia est responsable d'environ 75 % des allergies reliées aux pollens !

La reconnaître



La combattre

- Arrachez-la à la main. Faites-le pour chaque plant d'herbe à poux, de même que pour ses racines, qui sont peu nombreuses. C'est la technique la plus efficace. L'opération doit se faire avant la floraison.
- Coupez-la régulièrement. Vous pouvez aussi tondre régulièrement les zones infestées afin d'empêcher la floraison. Les plantes seront moins nombreuses, mais repousseront puisque les racines seront toujours présentes dans le sol.
- Remplacez-la par des végétaux. Plantez du gazon, du trèfle ou d'autres végétaux dans les endroits où vous avez arraché de l'herbe à poux pour qu'elle ne revienne pas prendre racine sur votre terrain. Cette plante n'aime pas la compagnie d'autres plantes. Profitez-en pour semer des végétaux qui attirent les oiseaux ou les pollinisateurs, comme des grandes monardes, des rudbeckies ou des asclépiades.
- Empêchez-la de pousser. Après l'avoir arraché, recouvrez le sol par des matériaux inertes comme du paillis ou des copeaux de bois. Améliorer la qualité du sol avec de l'engrais et utilisez des plantes couvre-sol aux endroits où il n'y a pas de pelouse.
- Jetez les plants. Débarrassez-vous des plants arrachés ou tondus. S'ils n'ont pas encore fleuri, ils peuvent être compostés.
- Recommencez tous les étés. L'herbe à poux est une plante annuelle dont les semences peuvent survivre dans le sol durant 40 ans !

Renseignez-vous sur cette mauvaise herbe en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.quebec.ca/habitation-et-logement/milieu-de-vie-sain/reconnaitre-et-limiter-l-herbe-a-poux>



new

FÊTE FAMILIALE DE L'ÉTÉ

SAMEDI 24 AOÛT

dès 13h

Jeux extérieurs pour tous



Jeux gonflables



Maïs à volonté



Hot-dogs



Chansonnier

**Et bien plus
encore !**

Suivez-nous sur Facebook
Loisirs Saint-Barnabé-Sud

Contact :
loisirs@saintbarnabesud.ca



Procès-Verbal | ASSEMBLÉE DU 7 MAI 2024

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BARNABÉ-SUD**

Séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 7 mai 2024 à 19 h 30 au Centre multifonctionnel, situé au 233, rang de Michaudville à Saint-Barnabé-Sud.

SONT PRÉSENTS :

Madame Dominique Lussier, à titre de mairesse suppléante

CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS

Monsieur Marcel Therrien
Madame Johanne Picard
Monsieur Gabriel Lapointe
Monsieur Jean-Sébastien Savaria
Monsieur Yves Guérette

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE

Madame Linda Normandeau, directrice générale et greffière-trésorière

Monsieur Alain Jobin, maire, est absent et excusé de son absence.

1. Ouverture de la séance

La mairesse suppléante, Madame Dominique Lussier, demande aux membres du conseil un moment de réflexion, vérifie le quorum et ouvre la séance à 19 h 30.

Madame la mairesse suppléante explique aux membres du conseil qu'en l'absence du maire, ce sera la directrice générale qui fera la lecture de la séance du conseil.

Résolution numéro 062-05-2024

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La directrice générale s'assure que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour tel que libellé.

1. Ouverture de la séance

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

3. Adoption procès-verbal

- 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2024.

4. Période de questions

5. Communiqués et correspondances

- 5.1 MAMH – Gouvernements de proximités pouvoirs accrus
5.2 CISSS – Invitation rencontre présentation résultats d'enquêtes

6. Administration et finances

- 6.1 Adoption des comptes payés et à payer
6.2 Rénovation du Centre multifonctionnel – Consultants externes, mandat
6.3 Programme PRABAM – Attestation de travaux effectués
6.4 Programme PRABAM – Reddition de comptes - Mandat
6.5 Poste d'inspecteur en bâtiment – Entente intermunicipale – Autorisation
6.6 Service de la firme Urbatek – Autorisation de fin de mandat

- 6.7 Utilisation du surplus non affecté, rénovation pavillon loisirs - Entérinement
6.8 Société d'agriculture de la Vallée des Maskoutains – Demande de commandite
6.9 MTQ – Contrat de déneigement et de déglçage, rang St-Amable – Autorisation de renouvellement
6.10 Poste d'inspecteur en bâtiment et environnement – Nomination et autorisation de représentation

7. Sécurité publique

- 7.1 Rapport – Régie intermunicipale de la protection incendie du Nord des Maskoutains
7.2 Régie intermunicipale de protection incendie – Rapport annuel d'activités schéma révisé, an 2 – Entérinement
7.3 Régie intermunicipale de protection incendie – Rapport financier 2023 - Dépôt

8. Transport routier et travaux publics

- 8.1 Rapport des travaux publics
8.2 Nettoyage de la station de pompage – Attribution du contrat
8.3 Usine d'épuration – Entretien préventif des pompes
8.4 Vérification de la précision du système de mesure de débit des eaux usées – Offre de services
8.5 Travaux d'émondage - Autorisation

9. Hygiène du milieu

- 9.1 Rapport – Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains- Reporté
9.2 Rapport – Régie de l'Aqueduc Richelieu Centre
9.3 Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains – Bilan 2023 - Dépôt

10. Aménagement et urbanisme

- 10.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment
10.2 Comité consultatif d'urbanisme – Formation obligatoire - Autorisation

11. Loisirs et culture - Vie communautaire

- 11.1 Rapport – Comité des loisirs
11.2 Installation abreuvoir Parc du 175e – Autorisation
11.3 Campagne de vaccination antigrippale – Mention d'intérêt
11.4 Foyer – Autorisation d'achat
11.5 Tour CIBC Charles-Bruneau – Autorisation de passage
11.6 Journée mondiale de la sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées - Proclamation
11.7 Semaine québécoise des familles - Proclamation

12. Période de questions

13. Levée de la séance

Sur la proposition de Madame Johanne Picard appuyé par Monsieur Marcel Therrien, il est résolu:

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que libellé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

3. Adoption des procès-verbaux

Résolution numéro 063-05-2024

- 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2024

Procès-Verbal | ASSEMBLÉE DU 7 MAI 2024

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2024;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Monsieur Gabriel Lapointe appuyé par Monsieur Yves Guérette et résolu:

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 avril 2024 et d'en autoriser la signature.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

4. Période de questions

Aucune question n'a été reçue ou posée.

5. Communiqués et correspondances

La directrice générale fait mention des correspondances reçues.

- 5.1 MAMH – Gouvernements de proximités pouvoirs accrus
- 5.2 CISSS – Invitation rencontre présentation résultats d'enquêtes

6. Administration et finances

6.1 Résolution numéro 064-05-2024 Adoption des comptes payés et à payer

CONSIDÉRANT que le conseil a pris connaissance de la liste des comptes payés et à payer du 28 mars au 1^{er} mai 2024 avec les faits saillants suivants :

Salaires nets :

Élus	8 540.20\$
Employés	22 210.20\$
Autres, remises	4 273.65\$

Dépense :

Administration	15 291.47\$
Sécurité publique	50 313.18\$
Transport (voirie)	40 424.94\$
Hygiène du milieu	
Hygiène du milieu	16 750.84\$
Eaux usées	2 920.29\$
Aménagement et urbanisme	
Loisir et culture	6 433.05\$
Total :	5 106.65\$
	172 264.47\$

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de Madame Johanne Picard, appuyé par Monsieur Marcel Therrien, il est résolu:

D'ADOPTER ET D'AUTORISER la liste des comptes telle que soumise.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

6.2 Résolution numéro 065-05-2024 Rénovation du Centre multifonctionnel – Consultants externes, mandat

CONSIDÉRANT le besoin d'effectuer des travaux de rénovation au Centre multifonctionnel et la nécessité d'obtenir du soutien de collaborateurs externes pour la planification et la réalisation de ces travaux;

CONSIDÉRANT l'offre de services reçue de la firme Techni-Consultant au montant total de 23 850 \$;

CONSIDÉRANT que cette dépense se fera graduellement selon le déroulement du dossier et suite à l'approbation de subventions gouvernementales;

CONSIDÉRANT que le montant de base pour le dépôt d'une demande de subvention est de 4 950 \$ et permettra à la Municipalité de faire la demande d'une subvention via le programme PRACIM pouvant couvrir jusqu'à 50% des frais;

CONSIDÉRANT la possibilité pour la Municipalité d'obtenir également d'autres subventions et d'y inclure les frais de services de ces professionnels;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de Monsieur Gabriel Lapointe, appuyé par Monsieur Jean-Sébastien Savaria, il est résolu:

D'AUTORISER la directrice générale, Madame Linda Normandeau, à accepter l'offre de services de la firme Techni-Consultant pour un montant maximal de 23 850 \$ pour la planification et mise en place de certains travaux de rénovation au Centre multifonctionnel;

QUE CETTE AUTORISATION inclue la signature, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud, de tout document pouvant être requis en lien avec ce mandat;

DE PRENDRE ACTE que ce montant sera déboursé graduellement selon l'avancement du dossier et suite à la confirmation d'éligibilité pour la Municipalité d'obtenir une subvention;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

6.3 Résolution numéro 066-05-2024 Programme PRABAM – Attestation de travaux effectués

CONSIDÉRANT l'aide financière au montant de 75 000 \$ attribué à la Municipalité dans le cadre du programme PRABAM, visant une aide gouvernementale afin de réaliser des travaux sur des bâtiments municipaux;

CONSIDÉRANT les travaux effectués au pavillon des loisirs, au garage municipal ainsi qu'à la caserne de sécurité incendie, qui sont tous éligibles à ce programme;

CONSIDÉRANT le rapport de ces travaux remis par la directrice générale;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de Monsieur Marcel Therrien, appuyé par Madame Johanne Picard, il est résolu:

LE CONSEIL MUNICIPAL ENTÉRINE ET CONFIRME la réalisation de ces travaux qui sont visés par la reddition de comptes à produire;

AUTORISE le dépôt de la demande de remboursement des frais encourus et payés pour ces travaux pour un maximum du montant éligible de 75 000 \$ dans le cadre du programme PRABAM.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

6.4 Résolution numéro 067-05-2024 Programmation PRABAM- Reddition de comptes, mandat

CONSIDÉRANT que dans le cadre du programme de la PRABAM, la Municipalité doit produire une reddition de comptes faite par un auditeur indépendant;

CONSIDÉRANT l'entente de services existante entre la firme Hébert Marsolais, dont la Municipalité est desservie par les services professionnels de Madame Barbara Côté, CPA;

CONSIDÉRANT l'offre de service reçue de Madame Côté, fixant un taux à 135\$/ heure, pour le travail à l'extérieur des normes de la vérification financière;

CONSIDÉRANT la satisfaction des membres du conseil à l'endroit du travail fait par Madame Côté;

EN CONSÉQUENCE,
Sur la proposition de Monsieur Jean-Sébastien Savaria, appuyé par Monsieur Yves Guérette, il est résolu :

DE MANDATER Madame Barbara Côté, CPA, de la firme comptable Hébert Marsolais Inc., pour effectuer la reddition de comptes au nom de la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud, dans le cadre du programme PRABAM ;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

6.5 Résolution numéro 068-05-2024 Poste d'inspecteur en bâtiment – Entente intermunicipale – Autorisation

CONSIDÉRANT le besoin de combler le poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement;

CONSIDÉRANT les discussions de la directrice générale avec la directrice de la Municipalité de Sainte-Marie-Madeleine;

CONSIDÉRANT la possibilité de conclure une entente pour combler une journée par semaine par leur inspecteur en bâtiment et environnement qui se déplacerait à nos bureaux pour traiter les dossiers courants;

CONSIDÉRANT le coût facturé par la Municipalité de Sainte-Marie-Madeleine, soit 46.82 \$/heure;

CONSIDÉRANT qu'il serait avantageux pour la Municipalité d'accepter cette entente;

EN CONSÉQUENCE,
Sur la proposition de Monsieur Gabriel Lapointe, appuyé par Monsieur Yves Guérette, il est résolu:

D'AUTORISER la directrice générale à conclure une entente avec la Municipalité de Sainte-Marie-Madeleine pour le service d'inspecteur en bâtiment et environnement sur une base d'une journée par semaine au coût de 46.82 \$/heure.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

6.6 Résolution numéro 069-05-2024 Service de la firme Urbatek – Autorisation de fin de mandat

CONSIDÉRANT la résolution numéro 024-02-2024 nommant les employés de la firme Urbatek à titre de représentants pour les services d'urbanisme et d'émission de permis pour la Municipalité;

CONSIDÉRANT que ce service ne sera plus requis;

EN CONSÉQUENCE,
Sur la proposition de Monsieur Yves Guérette, appuyé par Monsieur Jean-Sébastien Savaria, il est résolu:

D'AUTORISER la directrice générale à mettre fin au contrat entre la Municipalité et la firme Urbatek;

DE PRENDRE ACTE que selon le contrat intervenu avec cette firme, un préavis de quinze (15) jours est nécessaire pour terminer l'entente;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

6.7 Résolution 070-05-2024 Utilisation du surplus non affecté, rénovation pavillon des loisirs – Entérinement

CONSIDÉRANT la résolution numéro 051-03-2023, attribuant le contrat de rénovation du pavillon des loisirs à l'entreprise Construction Jonathan Cyr;

CONSIDÉRANT les travaux d'urgence imprévus survenus durant les rénovations ainsi que les ajouts nécessaires pour finaliser ce dossier, le tout dans le but que le bâtiment soit le plus fonctionnel possible pour les citoyens;

CONSIDÉRANT le suivi rigoureux effectué par la directrice générale, ainsi que les nombreuses communications et consultations auprès des membres du conseil tout au long des travaux;

CONSIDÉRANT qu'il avait été discuté dès le départ, et qu'il était connu des membres du conseil que l'excédent des coûts serait comblé par le poste budgétaire "Surplus accumulé non affecté";

EN CONSÉQUENCE,
Sur la proposition de Madame Johanne Picard, appuyé par Monsieur Gabriel Lapointe, il est résolu:

D'ENTÉRINER la dépense au montant de 23 088.19 \$ ayant été réalisée pour les travaux effectués dans le dossier de la réfection complète du pavillon des loisirs et dont les dépenses ont été affectées au poste budgétaire "Surplus accumulé non affecté";

DE PRENDRE EN COMPTE que ce montant inclus toutes les dépenses effectuées pour la finalisation de ce dossier, bâtiments, meubles et accessoires afin de rendre les lieux le plus fonctionnel et accommodant possible pour les citoyens;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

6.8 Résolution 071-05-2024 Société d'agriculture de la Vallée des Maskoutains – Demande de commandite

**Le conseiller, Monsieur Jean-Sébastien Savaria demande la permission de prendre la parole et s'adresse aux membres du conseil. Par la suite, il mentionne son intérêt dans ce dossier et se retire.*

CONSIDÉRANT la demande reçue de la part de la Société d'Agriculture

Procès-Verbal | ASSEMBLÉE DU 7 MAI 2024

de la Vallée des Maskoutains en lien avec l'activité "Aventure familiale à la ferme : Une journée, 1000 découvertes!" qui aura lieu le dimanche, 11 août prochain;

CONSIDÉRANT l'analyse de la demande et les bénéfices possibles de commanditer cet événement;

CONSIDÉRANT les quatre (4) types de partenariat possibles :

Partenaire majeur : 2 000 \$

Partenaire gourmand : 750 \$

Partenaire festif : 500 \$

Partenaire amical : 250 \$

**Les membres du conseil discutent entre eux.*

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de Monsieur Yves Guérette, appuyé par Monsieur Gabriel Lapointe, il est résolu :

QUE LA MUNICIPALITÉ ne souhaite pas adhérer en tant que commanditaire de cet événement, ayant restreint son budget de commandites et préférant privilégier les organismes ayant été prévus dans sa planification budgétaire 2024;

QUE la municipalité souhaite quand même démontrer son appui à cet événement en offrant de faire une publicité gratuite dans le journal local;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

6.9 **Résolution 072-05-2024** **MTQ – Contrat de déneigement et de déglçage, rang St-Amable – Autorisation de renouvellement**

CONSIDÉRANT la nécessité de renouveler le contrat intervenu entre le Ministère des Transports et de la Mobilité durable et la Municipalité, concernant le déneigement et le déglçage du rang St-Amable;

CONSIDÉRANT l'offre du ministère de renouveler ledit contrat aux mêmes conditions que l'entente actuelle;

CONSIDÉRANT la volonté des membres du conseil municipal de poursuivre ce partenariat;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de Monsieur Yves Guérette, appuyé par Madame Johanne Picard, il est résolu :

D'AUTORISER la directrice générale, Madame Linda Normandeau à renouveler l'entente avec le Ministère des Transports et de la Mobilité durable concernant les travaux de déneigement et déglçage sur le rang St-Amable;

QUE CETTE AUTORISATION lui permette également de signer tout document en lien avec cette entente pour et au nom de la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

6.10 **Résolution 073-05-2024** **Poste d'inspecteur en bâtiment et environnement – Nomination et autorisation de représentation**

CONSIDÉRANT le besoin de combler le poste d'inspecteur en bâtiment

et en environnement;

CONSIDÉRANT l'entente intermunicipale intervenue entre la Municipalité celle de Sainte-Marie-Madeleine concernant le partage de ressource humaine à ce poste;

CONSIDÉRANT que l'employé au service de la Municipalité de Sainte-Marie-Madeleine va occuper le poste d'inspecteur en bâtiment et environnement de façon temporaire mais sera sur place à toutes les semaines pour offrir le service aux citoyens et traiter les dossiers courants;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de Monsieur Marcel Therrien, appuyé par Madame Johanne Picard, il est résolu:

QUE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BARNABÉ-SUD désigne Monsieur Olivier Lefebvre pour agir à titre d'inspecteur en bâtiment et en environnement pour et au nom de la Municipalité. Cette désignation permet la délivrance de permis, la délivrance de constat d'infraction contre tout contrevenant aux dispositions d'un règlement d'urbanisme (zonage, construction, lotissement, installation septique, émission des permis et certificats, démolition de bâtiment, permis d'abattage, dérogation mineure, etc.) et d'accomplir les devoirs et responsabilités afférentes à ce poste, relativement en lien avec le point ci-dessus, ainsi que le pouvoir de visiter les propriétés de la Municipalité conformément au Code municipal. Cette désignation permet également de reconnaître l'officier municipal comme responsable de régler les mécontentes en vertu des articles 35 à 48 de la Loi sur les compétences municipales et sur demandes des citoyens ;

QUE DURANT LE TEMPS DE PRÉSENCE À LA MUNICIPALITÉ, Monsieur Lefebvre agira et traitera tout dossier sous sa responsabilité selon les besoins du dossier, le tout sous la supervision de la directrice générale;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

7. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

7.1 **Rapport – Régie intermunicipale de la protection incendie du Nord des Maskoutains**

Le conseiller, Monsieur Yves Guérette donne verbalement son rapport en tant que délégué à la Régie intermunicipale de la protection incendie.

7.2 **Résolution 074-05-2024** **Régie intermunicipale de protection incendie – Rapport annuel d'activités schéma révision, An 2 - Entérinement**

Considérant que dans le cadre du schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie, la municipalité a reçu de la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains le rapport en ce qui a trait aux actions réalisées à l'an 2 du plan de mise en œuvre pour la municipalité de Saint-Barnabé-Sud ;

Considérant que ce rapport doit être entériné par les membres du conseil municipal;

CONSIDÉRANT les informations contenues aux onglets PMO local – An 2 ainsi que celles contenues à l'onglet Actions – An 2;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Gabriel Lapointe, appuyé par Monsieur Jean-Sébastien Savaria, et résolu :

D'ENTÉRINER le rapport complété et reçu de la Régie intermunicipale de

protection incendie du Nord des Maskoutains et concernant les actions réalisées à l'an deux (2) du plan de mise en œuvre pour la municipalité de Saint-Barnabé-Sud;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

7.3 Régie intermunicipale de protection incendie – Rapport financier 2023 – Dépôt

La directrice générale a préalablement déposé auprès des membres du conseil municipal le rapport financier de la Régie Intermunicipale de Protection Incendie du Nord des Maskoutains pour l'année 2023, ainsi que les explications reçues de la directrice de la Régie.

8. TRANSPORT ROUTIER ET TRAVAUX PUBLICS

8.1 Rapport des travaux publics - Dépôt

La directrice générale a préalablement remis le rapport des travaux publics aux membres du Conseil.

8.2 Résolution 075-05-2024 Nettoyage de la station de pompage – Attribution du contrat

CONSIDÉRANT que pour le bon fonctionnement du poste de pompage, un nettoyage bi-annuel doit être effectué;

CONSIDÉRANT la possibilité de poursuivre le partenariat et partage des coûts avec la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville;

CONSIDÉRANT la satisfaction envers le travail effectué par l'entreprise DE Environnement l'an dernier et la possibilité d'effectuer le travail simultanément dans les deux municipalités;

CONSIDÉRANT l'offre de service reçue de cette entreprise, soit 270 \$ / l'heure;

CONSIDÉRANT que selon l'offre reçue, l'entreprise effectuera le nettoyage d'automne de la station de pompage au même tarif;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Monsieur Marcel Therrien appuyé par Madame Johanne Picard et résolu

D'AUTORISER l'inspecteur municipal à faire effectuer le nettoyage du poste de pompage par l'entreprise DE Environnement, en partenariat avec la Municipalité de Saint-Bernard de Michaudville, au coût approximatif de 675 \$;

D'AUTORISER que ce nettoyage soit effectué pour la période du printemps ainsi que pour la période d'automne 2024 au même coût;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

8.3 Résolution 076-05-2024 Usine d'épuration – Entretien préventif des pompes

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à un entretien annuel des pompes de l'usine d'épuration;

CONSIDÉRANT la satisfaction envers le travail effectué par la compagnie Pompex l'an dernier et le coût estimé des travaux d'environ 981\$;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de Monsieur Gabriel Lapointe, appuyé par Monsieur Yves Guérette, il est résolu :

D'AUTORISER l'inspecteur municipal à faire effectuer l'entretien annuel des pompes de l'usine de d'épuration, par la compagnie Pompex au coût approximatif de 981 \$;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

8.4 Résolution 077-05-2024 Vérification de la précision du système de mesure de débit des eaux usées – Offre de service

CONSIDÉRANT l'obligation pour la municipalité d'effectuer une vérification de la précision du système de mesure de débit des eaux usées;

CONSIDÉRANT les vérifications et l'analyse du dossier effectués par l'inspecteur municipal et sa recommandation d'accepter l'offre reçue par l'entreprise Simo Management Inc.;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de Madame Johanne Picard, appuyé par Monsieur Marcel Therrien, il est résolu:

D'ACCEPTER L'OFFRE DE SERVICE de l'entreprise Simo Management Inc. au coût de 1 275.75 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

8.5 Résolution 078-05-2024 Travaux d'émondage – Autorisation

CONSIDÉRANT la nécessité d'entretenir les arbres des espaces et parcs publics de la Municipalité;

CONSIDÉRANT l'offre reçu de l'entreprise Émondage Yves Couture ainsi que la satisfaction du travail déjà effectué par cet entrepreneur;

CONSIDÉRANT la soumission pour des travaux d'émondage pour l'ensemble des arbres des espaces publics pour l'année 2024 au coût de :

2 675 \$, incluant le ramassage du bois;

Et du montant additionnel de :

1 200 \$ pour l'émondage du grand saule selon une hauteur de 20';

OU

3250 \$ pour l'abattage du grand saule;

Pour un total de :

3 875 \$ selon la soumission incluant le rabaissement à 20' du grand saule situé derrière le centre multifonctionnel;

Ou

5 925 \$ selon la soumission incluant l'abattage du grand saule situé derrière le centre multifonctionnel;

**Les membres du conseil discutent entre eux*

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de Monsieur Marcel Therrien, appuyé par Monsieur Jean-Sébastien Savaria, il est résolu:

Procès-Verbal | ASSEMBLÉE DU 7 MAI 2024

D'ACCORDER à l'entreprise Yves Couture émondeur, le contrat d'entretien et d'émondage des arbres situés dans les espaces publics et parcs de la Municipalités;

QUE SOIT EFFECTUÉ LE TRAVAIL SELON LE MANDAT DE :

Émondage des arbres des espaces publics pour un prix forfaitaire de 2 675 \$, incluant le ramassage du bois;

Et l'option de 3 250 \$ pour l'abattage du saule;

Pour un total de 5 925 \$ selon la soumission incluant l'abattage du grand saule situé derrière le centre multifonctionnel;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

9. HYGIÈNE DU MILIEU

9.1 Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains – Rapport reporté

Le délégué à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains étant absent, le rapport sera effectué lors de la prochaine séance.

9.2 Régie de l'aqueduc Richelieu Centre – Rapport

Le conseiller, Monsieur Jean-Sébastien Savaria, donne verbalement son rapport en tant que délégué à la Régie de l'Aqueduc Richelieu Centre.

9.3 Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains – Bilan 2023 – Dépôt

La directrice générale a préalablement déposé auprès des membres du conseil, le bilan 2023 reçu de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains.

10. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

10.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment - Dépôt

Une copie du rapport de l'inspecteur en bâtiments a été remise aux élus.

10.2 Résolution 079-05-2024 Comité consultatif d'urbanisme – Formation obligatoire – Autorisation

CONSIDÉRANT l'obligation pour les membres du comité consultatif d'urbanisme de suivre une formation obligatoire afin de se conformer au projet de Loi 16 qui modifie la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

CONSIDÉRANT que cette formation doit être suivi au plus tard au mois de juin 2024;

CONSIDÉRANT les démarches effectuées par la directrice générale afin de mettre en place cette formation;

CONSIDÉRANT le possible intérêt d'autres municipalités qui se joindraient à nos membres afin de tenir une formation en présentiel au coût approximatif de 115 \$ par membre;

CONSIDÉRANT que dans l'impossibilité de tenir la formation en présentiel, l'option d'effectuer cette formation se ferait en groupe par le visionnement d'une formation offerte par l'association québécoise

d'urbanisme au coût de 125 \$ par membre;

EN CONSÉQUENCE

Sur la proposition de Monsieur Gabriel Lapointe, appuyé par Monsieur Marcel Therrien, il est résolu:

D'AUTORISER la directrice générale à organiser la formation obligatoire pour les membres du comité consultatif d'urbanisme selon la meilleure option possible, qu'elle soit tenue en présentiel si d'autres municipalités acceptent de se joindre à nos membres, au coût approximatif de 115\$/membre ou par le visionnement d'une formation offerte par l'association québécoise d'urbanisme au coût de 125\$/membre.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

11. LOISIRS ET CULTURE

11.1 Rapport – Comité des loisirs

La conseillère, Madame Dominique Lussier donne verbalement son rapport en tant que déléguée aux loisirs.

11.2 Résolution 080-05-2024 Installation d'un abreuvoir, Parc 175e – Autorisation

CONSIDÉRANT le projet d'installer un abreuvoir au parc du 175e;

CONSIDÉRANT les différentes offres et modèles présentés par la directrice générale;

CONSIDÉRANT le rapport des coûts d'installation remis par l'inspecteur municipal;

EN CONSÉQUENCE

Sur la proposition de Madame Johanne Picard, appuyé par Monsieur Yves Guérette, il est résolu:

D'AUTORISER l'achat d'un abreuvoir du fournisseur Source Oméga, modèle SO-311 au coût de 3 599 \$;

D'AUTORISER l'inspecteur municipal à en faire l'installation, les coûts d'installation étant approximativement de 740.66 \$;

D'AJOUTER l'électricité au parc.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

11.3 Résolution 081-05-2024 Campagne de vaccination antigrippale – Mention d'intérêt

CONSIDÉRANT qu'un des objectifs formulés dans l'étude Famille-Transport vise à « assurer une desserte en services sociaux et de santé équitable à l'ensemble du territoire de la MRC »;

CONSIDÉRANT que cette recommandation repose sur le constat d'une tendance vers la centralisation des services offerts en matière de soins de santé et de services sociaux, et ce, au détriment des résidents des municipalités rurales;

CONSIDÉRANT que depuis l'année 2013, la MRC organise, avec le concours des municipalités locales et le CISSS de la Montérégie Est, une campagne de vaccination qui a su rejoindre une partie de la population rurale, en particulier les clientèles plus vulnérables, notamment les

Procès-Verbal | ASSEMBLÉE DU 7 MAI 2024

enfants en bas âge, les personnes âgées et les personnes atteintes de maladies chroniques;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud souhaite participer à la prochaine édition de la campagne de vaccination et ainsi accroître l'offre de service à sa population;

CONSIDÉRANT que la MRC des Maskoutains encourage cette initiative et s'engage à transmettre la requête de la Municipalité auprès de la direction du CISSS de la Montérégie Est et à participer à l'établissement des modalités pour la mise en place du prochain projet de vaccination;

EN CONSÉQUENCE

Sur la proposition de Monsieur Jean-Sébastien Savaria, appuyé par Monsieur Gabriel Lapointe, il est résolu:

DE DÉCLARER l'intérêt de la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud à permettre à ses citoyens de pouvoir recevoir les services de vaccination antigrippale en milieu rural offerts par le CISSS de la Montérégie Est directement dans sa municipalité, permettant un meilleur accès aux services de santé et limitant les déplacements inutiles sur le territoire maskoutain, et ce, pour l'édition 2024.

DE S'ENGAGER à fournir les infrastructures essentielles à la tenue de ce service, dont la salle et l'équipement nécessaire au bon fonctionnement de la campagne de vaccination en milieu rural, en plus de soutenir, par des communications appropriées, la promotion et l'information pertinente à ses citoyens ainsi que d'offrir le soutien logistique requis pour la préparation de l'évènement; et

D'AUTORISER la MRC des Maskoutains à acheminer au CISSS de la Montérégie Est, pour et au nom de la Municipalité, la confirmation de participation de la Municipalité au processus de décentralisation des services lors des campagnes annuelles de vaccination antigrippale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

11.4 **Résolution 082-05-2024** **Foyer – Autorisation d'achat**

CONSIDÉRANT le projet de faire l'acquisition d'un foyer pour agrémenter les activités et évènements proposées aux citoyens;

CONSIDÉRANT les différentes offres reçues et analysées par les membres du conseil;

CONSIDÉRANT l'offre reçue de la part de l'entreprise Inov Automatisation au coût de 1 737 \$ pour un foyer créé en fonction des spécifications et demandes particulières, notamment l'inclusion d'un disque de cuisson de 14" de diamètre;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de Monsieur Yves Guérette, appuyé par Monsieur Gabriel Lapointe, il est résolu:

D'ACCEPTER l'offre de l'entreprise Inov Automatisation au coût de 1 737 \$ pour la fabrication d'un foyer selon les spécifications mentionnées sur la soumission reçue de l'entreprise.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

11.5 **Résolution 083-05-2024** **Tour CIBC Charles-Bruneau – Autorisation de passage**

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation de passage reçue de la part de la Fondation Charles-Bruneau relativement au passage des cyclistes participant au Tour CIBC- Charles Bruneau;

CONSIDÉRANT leur passage prévu dans la Municipalité le vendredi 5 juillet prochain;

CONSIDÉRANT qu'aucuns travaux majeurs de réfection de route ou autres n'empêchent ce passage de cyclistes sur notre territoire;

CONSIDÉRANT l'appui du conseil municipal envers cet évènement;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de Monsieur Jean-Sébastien Savaria, appuyé par Monsieur Yves Guérette, il est résolu:

QUE LE CONSEIL MUNICIPAL AUTORISE le passage des dix pelotons de cyclistes participant au Tour CIBC – Charles-Bruneau en date du vendredi 5 juillet 2024;

QU'UNE PUBLICITÉ dans les médias municipaux soit effectuée afin d'en informer les citoyens et de les inciter à la prudence et à une grande vigilance dans leurs déplacements lors de cet évènement;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

11.6 **Résolution 084-05-2024** **Journée mondiale de la sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées – Proclamation**

CONSIDÉRANT que la Politique régionale des aînés reconnaît la contribution active des aînés au développement de notre communauté et le fait qu'ils sont les premiers acteurs de leur propre cheminement;

CONSIDÉRANT qu'il y a maltraitance quand un geste singulier ou répétitif, ou une absence d'action appropriée, intentionnel ou non, se produit dans une relation où il devrait y avoir de la confiance, et que cela cause du tort ou de la détresse chez une personne aînée;

CONSIDÉRANT que la MRC des Maskoutains a mis en place sur son territoire le projet IMAGES qui permet d'avoir une intervenante dédiée aux aînés qui écoute, accompagne, propose des solutions et réfère aux services sur le territoire afin de contrer la maltraitance, l'isolement et la détresse;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Madame Johanne Picard appuyé par Monsieur Marcel Therrien, et résolu:

DE PROCLAMER la journée du 15 juin 2024 comme étant la Journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées afin de sensibiliser la population de la MRC des Maskoutains;

D'INVITER tous les élus et les citoyens de porter le ruban mauve, symbole de la solidarité à la lutte contre la maltraitance;

DE SENSIBILISER via ses médias, l'ensemble de la population à souligner cette journée mondiale et à prendre position contre la maltraitance faite aux aînés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

11.7 **Résolution 085-05-2024** **Semaine québécoise des familles - Proclamation**

Procès-Verbal | ASSEMBLÉE DU 7 MAI 2024

CONSIDÉRANT que la famille est l'unité fondamentale de la société et le milieu naturel pour la croissance et le bien-être de ses membres;

CONSIDÉRANT que le soutien à apporter aux familles et à leurs membres est l'affaire de tous;

CONSIDÉRANT que la Semaine québécoise des familles se tiendra du 13 au 18 mai 2024 sous le thème « Simplifier le parcours des familles »;

CONSIDÉRANT que cette semaine est une opportunité pour jeter un regard nouveau sur les enjeux qui touchent les citoyens afin de créer des conditions pour que chacun puisse rendre son expérience familiale plus enrichissante;

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par Monsieur Gabriel Lapointe appuyé par Monsieur Yves Guérette, et résolu:

DE PROCLAMER la Semaine québécoise des familles pour la période du 13 au 18 mai 2024;

D'INVITER l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la famille à œuvrer ensemble pour simplifier le parcours des familles;

D'INVITER l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la famille à reconnaître l'apport important de celle-ci à l'organisation de nos milieux de vie;

DE RECONNAÎTRE que les familles sont un vecteur important des relations entre les générations pour transmettre la culture et les valeurs sociales;

DE SENSIBILISER via ses médias, l'ensemble de la population à souligner la semaine de la famille;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

12. Sujets divers

13. Période de questions

Résolution numéro 086-05-2024

14. Levée de la séance

Sur proposition de Monsieur Marcel Therrien appuyé par Monsieur Yves Guérette, la séance est levée à 20 h 44.

DOMINIQUE LUSSIER
Présidente d'assemblée
Mairesse suppléante

LINDA NORMANDEAU
Secrétaire d'assemblée
Directrice générale, greffière-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, soussignée Linda Normandeau, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées lors de la séance tenue ce mardi 7 mai 2024.

Linda Normandeau
Directrice générale et greffière-trésorière



MESSAGE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE DU NORD DES MASKOUTAINS

FEUX DE PAILLIS



Le paillis, cette couverture bienfaisante qui enrichit nos jardins, peut parfois devenir un danger insoupçonné. En période de chaleur intense, le paillis sec devient un véritable combustible, menaçant de déclencher des incendies dévastateurs. Pour éviter ces désastres, quelques gestes simples peuvent faire toute la différence :

- Humidifiez régulièrement votre paillis :** En gardant le paillis humide, vous réduisez considérablement son potentiel inflammable.
- Éloignez toute source de chaleur :** Veillez à ce que le paillis ne soit pas en contact direct avec des sources de chaleur telles que des barbecues ou des cigarettes.
- Surveillez les conditions météorologiques :** En période de sécheresse ou de fortes chaleurs, soyez particulièrement vigilant et évitez d'entreprendre des activités susceptibles de générer des étincelles près du paillis.
- Agissez rapidement en cas d'urgence :** Si un feu de paillis se déclare, alertez immédiatement les secours et tentez d'éteindre les flammes en utilisant de l'eau ou un extincteur, **en veillant à votre sécurité avant tout.**

Vous avez des questions ?

Vous pouvez nous contacter à la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains au **450 794-5027** ou par courriel au : prevention@ripinm.ca

PENSEZ À DONNER VOS ARTICLES AVANT LA PROCHAINE COLLECTE DE GROS REBUTS !! 10 juillet 2024

Pour éviter que les
gros rebuts ne se
retrouvent à
l'enfouissement,
on peut
facilement
les vendre en
ligne ou en faire
don à un organisme
de charité !



Consultez votre calendrier pour connaître les dates
de la deuxième collecte de gros rebuts 2024.

Encombrants acceptés:

Tables, chaises, cuisinières,
canapés, lits, bureaux, laveuses,
sécheuses, toilettes, éviers, jouets et
équipements sportifs volumineux,
tapis attachés, etc.

Résidus refusés:

Résidus domestiques dangereux,
pneus, pierres, résidus agricoles,
matériaux de construction, pièces
de véhicules, appareils de
réfrigération, téléviseurs, béton,
boîtes de carton.

Les amoncellements de petits objets ne seront pas ramassés.

VOUS DÉMÉNAGEZ? DITES « AU REVOIR » À VOS BACS BRUNS ET VERTS!



Des bacs vous attendent à votre nouvelle
adresse. Si ce n'est pas le cas, communiquez
avec votre municipalité.

Bon déménagement !

L'ÉQUIPE VERTE DE LA RÉGIE, À LA CONQUÊTE DES CAMPS DE JOUR!



Saint-Hyacinthe, le 20 juin 2024

Pour la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, la sensibilisation et les échanges avec les citoyens de ses 25 municipalités membres demeurent des priorités essentielles afin d'assurer une gestion performante des matières résiduelles. C'est pourquoi l'Équipe verte de la Régie est de retour cet été pour animer des activités de sensibilisation et d'éducation auprès des camps de jour en activité sur le territoire.

Cette année, une nouvelle équipe sera en action pour sensibiliser nos adultes de demain, grâce à des activités ludiques adaptées à cette clientèle. L'Équipe verte 2024 sera composée de deux agents de sensibilisation motivés et enthousiastes, soient Charlotte Marquis-Bruneau et Nathaniel Turgeon, sous la supervision de la coordonnatrice du volet sensibilisation de la Régie, Ericka Pelletier.

Suite à une forte demande des organismes qui coordonnent les divers camps de jour, la quasi-totalité des plages horaires disponibles pour la tenue d'activités ont déjà été réservées et cette édition 2024 promet déjà d'être un succès. Peut-être aurez-vous également l'occasion de croiser l'Équipe verte lors des quelques journées d'observation de bacs qui permettront à la Régie de mieux connaître l'utilisation de la collecte à trois voies par les citoyens et, ultimement, de mieux cibler ses interventions selon les besoins de la population. Tout au long de l'été, nous invitons les citoyens qui rencontreront les membres de l'Équipe verte, à ne pas hésiter à échanger avec eux afin d'obtenir de l'information quant aux services offerts par la Régie et aux modalités de tri des matières recyclables, organiques et autres.

Un citoyen bien informé est un citoyen qui fait une différence puisque : **«Mieux trier, c'est mieux recycler...»**

QUE FAIRE EN FAMILLE, PENDANT LES VACANCES D'ÉTÉ ?

Moins d'1 h de route de Saint-Barnabé-Sud...

BFLY Centre d'amusement

9500, boulevard Leduc, Brossard, QC J4Y 0B3
Tél. : 450 486-7100
<https://www.bfly.ca/>

Le Cactus Fleuri

1850, Rang Nord-Ouest,
Sainte-Marie-Madeleine, QC J0H 1S0
Tél. : 450 795-3383
<https://www.cactusfleuri.ca/>

Oasis Surf - Quartier DIX30

9520, boul. Leduc, Suite 01, Brossard, QC J4Y 0B3
Tél. : 514 372-7873
<https://oasissurf.com/>

Statera - L'archipel fabuleux

127, rue du Traversier, Sorel-Tracy, QC J3P 0S5
Tél. : 450 846-2958
<https://stateraexperience.com/>

Chouette à voir!

875, Rang Salvail Sud, Saint-Jude, QC J0H 1P0
Tél. : 579 489-6100
<https://chouetteavoir.ca/>

Arbraska Mont-Saint-Grégoire

45C, Chemin du sous-bois, Mont-St-Grégoire, QC J0J 1K0
Tél. : 450 834-5500
<https://arbraska.com/parcs/mont-saint-gregoire>

Alpagas du Domaine Poissant

1235, Chemin de la Montagne,
Mont-Saint-Hilaire, QC J3G 4S6
Tél. : 514 316-5975
<https://www.alpagasdudomainepoissant.com/>

Labyrinthe Galaxie

30, Montée des Quarante-Deux, Sainte-Julie, QC J3E 1Y1
Tél. : 450 649-1777
<https://labyrinthegalaxie.ca/>

Clip N' Climb Centres d'escalade Brossard

2151, Boulevard Lapinière,
Brossard, QC J4W 2T5
Tél. : 450 626-2500
<https://clipnclimb.ca/>



1 h et plus de route de Saint-Barnabé-Sud...

Eau Défi Parc aquatique flottant

105, 81^e Avenue Saint-Zotique, QC J0P 1Z0
Tél. : 450 267-3003
<https://plagest-zotique.com/>

RécréoParc

5340, Bd Marie-Victorin, Sainte-Catherine, QC J5C 1L9
Tél. : 450 635-3011
<https://recreoparc.org/>

Pow wow 2024 – 32^{ième} festival

Kahnawake, QC J0L 1B0, Canada
<https://kahnawakepowwow.com>

Améroquois - Huile Champy

50, ch. Béthanie, Sainte-Christine, QC J0H 1H0
Tél. : (819) 479-4788
<https://ameroquois.ca/>

Upla

45, chemin du Sous-Bois, Mont-Saint-Grégoire, QC J0J 1K0
Tél. : 1 877 886-5500
<https://upla.ca/>

Pointe-du-Buisson, Musée québécois d'archéologie

333, rue Émond, Beauharnois, QC J6N 0E3
Tél. : 450-429-7857
<http://www.pointedubuisson.com/>

Au Machin chouette – centre d'amusement

220, rue Saint-Louis, porte 192 (située à l'arrière)
Saint-Jean-sur-Richelieu, QC J3B 1Y1
Tél. : 450 390-1552
<https://www.machinchouette.ca/>

Exporail, le Musée ferroviaire canadien

110, rue Saint-Pierre,
Saint-Constant, QC J5A 1G7
Tél. : 450 632-2410
<https://exporail.org/>





Centre
de services scolaire
de Saint-Hyacinthe
Québec

NOUS SOMMES LÀ CET ÉTÉ !



Les services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) sont disponibles pour vous tout l'été !

Toujours situé au centre d'éducation des adultes Saint-Hyacinthe-Acton, il n'y a que durant la semaine du 15 juillet 2024 où les services seront en vacances estivales.

Que ce soit pour un retour aux études à l'automne 2024 ou un projet professionnel à plus long terme, il nous fera plaisir de vous accompagner dans votre parcours.

Vous rencontrerez peut-être Audrey lors des Matinées gourmandes en partenariat de la MRC des Maskoutains afin d'en connaître davantage sur nos services gratuits. Vous avez accès aux services directement au bureau municipal de votre municipalité ou, si vous préférez, nous pouvons également faire les rencontres à nos bureaux à Saint-Hyacinthe ou Acton Vale. Nous sommes enthousiastes à aller à votre rencontre cet été et n'hésitez pas à venir poser vos questions !

Audrey Gatineau,
Conseillère en information scolaire et professionnelle
audrey.gatineau@cssh.gouv.qc.ca
450 773-8401, poste 6731



Entreprise
S.Gaudette



RBQ : 8351-0982-26

Sylvain Gaudette

Entrepreneur Électricien

450 792-2392

info@sgaudette.com • sgaudette.com

401, 4^e rang, Saint-Bernard-de-Michaudville QC J0H 1C0

PARRAINAGE
CIVIQUE
Créateur d'amitiés
qui font du bien!



450 774-8758
parrainagecivique.org

Bénévoles recherchés!



UN PROJET D'AFFAIRES OU
**DE NOUVELLE
ENTREPRISE?**

Saint-Hyacinthe Technopole est
LE GUICHET UNIQUE
pour vos projets industriels, commerciaux
et touristiques dans la MRC des Maskoutains

CONTACTEZ-NOUS

450 774-9000 | 1 877 505-1246

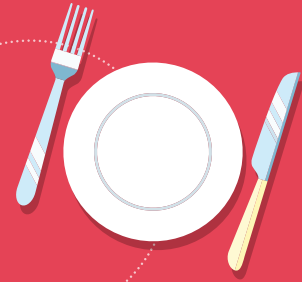
st-hyacinthetechnopole.com  

SAINT-HYACINTHE
TECHNOPOLE

Développement économique
de la grande région de Saint-Hyacinthe



La Popote
roulante



Le Centre d'Action Bénévole de St-Hyacinthe offre le service de Popote roulante qui consiste en la livraison de repas à domicile au coût de **8,25 \$ du repas**. Les mets sont cuisinés à partir d'aliments achetés frais pour offrir un menu sain et varié. **On vous remet à l'avance un calendrier des menus.**

Si vous êtes âgé de 65 ans et plus, ou si vous êtes une personne en perte d'autonomie, ou encore si vous êtes le proche-aidant d'une personne en perte d'autonomie, la Popote roulante, c'est pour vous !

Le Centre d'Action Bénévole est maintenant établi en permanence au sous-sol de l'église du Saint-Sacrement pour la production de ses aliments, ce qui leur permettra de produire davantage et dans des meilleures conditions de travail.

N'hésitez pas à nous contacter : 450 773-4966 poste 35.
Pour infos : Robert Perreault : 450 792-2270



**LOCATION
D'ÉQUIPEMENTS LOURDS**

Transport disponible | Sans options

Nos équipements
Excavatrice · Remorque · Chargeuse

Guillaume Monast
 514 923-2340
 www.equipements4m.com
 info@equipements4m.com

**ÉQUIPEMENTS
4M**

Accès>pharma
chez Walmart

Joanie Richard
Pharmacienne propriétaire

> Livraison gratuite dans votre secteur

5950, rue Martineau
Saint-Hyacinthe (Québec) J2R 2H6
T 450 796-4006 • F 450 796-4010
pharmacie.jrichard@accespharma.ca
www.accespharma.ca



UNIPRO
freins
silencieux
suspension
injection

Suspension Leblanc Inc.
295, rang du Bas-St-Amable
St-Barnabé-Sud (Québec) J0H 1G0

Sébastien Leblanc
Propriétaire

450 792-3510

www.unipro.ca



François Bourret, B.A.A. M. Fisc.
COMPTABLE, FISCALISTE

450 252-3005
fbourret@ntic.qc.ca

525, rue Rouleau, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 1B6

Impôts • Comptabilité • Services-conseils • Taxes (TPS, TVQ)

Pour annoncer dans le journal de Saint-Barnabé-Sud, contactez-nous !
450 795-3219 | info@impressionsklm.com



Cooptel
fête son
80^e
anniversaire!



Cooptel
Depuis 80 ans

1 888 532-COOP (2667) cooptel.ca

FERME MORIER

NIVELLEMENT À FORFAIT

 GPS



 Laser



Scraper 18 verges³

Service clé en main

Thomas Morier, agr.
 450-502-1679
 tmorier@gmail.com
 @NivellementMorier




- FRAISES
- MAÏS SUCRÉ
- CUISINE DU TERROIR

fermegadbois.com
 info@fermegadbois.com
 Tél. : 450 792-5112

889, rang St-Amable
 Saint-Barnabé-Sud
 J0H 1G0




Marcel Lavallière Paysagiste inc



Conception et réalisation d'aménagement paysager

Service d'entretien paysager

Christian Bisson
 designer en architecture de paysage et technicien horticole

info@mlpaysagiste.com




251, rang Saint-Amable, Saint-Barnabé-Sud, Qc J0H 1G0

450 792-3080 | WWW.MLPAYSAGISTE.COM




BARRE PORTE-OUTILS



APPLICATEURS D'ENGRAIS GRANULAIRE



SEMOIRS



DISQUES D'ENGRAIS



info@AULARI.com AULARI.com 1-877-892-2126